



Les porcins



La concentration de l'élevage porcin se poursuit

« Les vaches font des cochons ». Ce slogan résume à merveille le lien entre productions laitière et porcine régionales. Car l'implantation historique des porcheries auprès des fromageries conditionne encore aujourd'hui en grande partie le fonctionnement de la production porcine franc-comtoise. Une production porcine qui, bien que très hors sol, s'inscrit largement dans des démarches sous signe officiel de l'origine. En dix ans, la production porcine régionale n'échappe pas au phénomène de concentration de la production. Mais le cheptel porcin, en recul de 1,5%, résiste mieux qu'à l'échelon national.

L'espèce porcine est la deuxième espèce d'élevage en Franche-Comté. Mais elle arrive loin derrière l'élevage bovin, ultra dominant. Elle ne représente que 5% des Unités gros bétail (UGB)* et cette situation n'a guère changé en dix ans. En effet, avec 116 500 porcins, la

Franche-Comté représente moins de 1% des effectifs porcins français. La majorité des cheptels se trouvent dans l'ouest de la France, en Bretagne (57%) et Pays-de-la-Loire (12%). En dix ans, le nombre de porcins dans les exploitations franc-comtoises baisse de 1,5%.

Les élevages porcins en Franche-Comté

Année	Doubs		Jura		Haute-Saône		Territoire de Belfort		Franche-Comté	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Exploitations ayant des porcins	339	175	146	98	163	100	64	15	712	388
Porcins (têtes)	55 765	51 401	30 625	26 219	28 267	35 736	3 652	3 140	118 309	116 496
Porcins (% régional)	47%	44%	26%	22%	24%	31%	3%	3%	100%	100%
dont porcs à l'engrais	40 950	37 776	22 961	17 356	16 918	19 884	2 709	2 774	83 538	77 790
Exploitations ayant >= 5 truies ou 20 porcins*	157	93	70	38	54	44	6	5	287	180
Porcins dans ces exploitations (têtes)	54 909	51 057	30 388	25 984	27 888	35 528	3 506	3 105	116 691	115 674
Effectif moyen	350	549	434	684	516	807	584	621	407	643

Source : Recensements agricoles 2000 et 2010

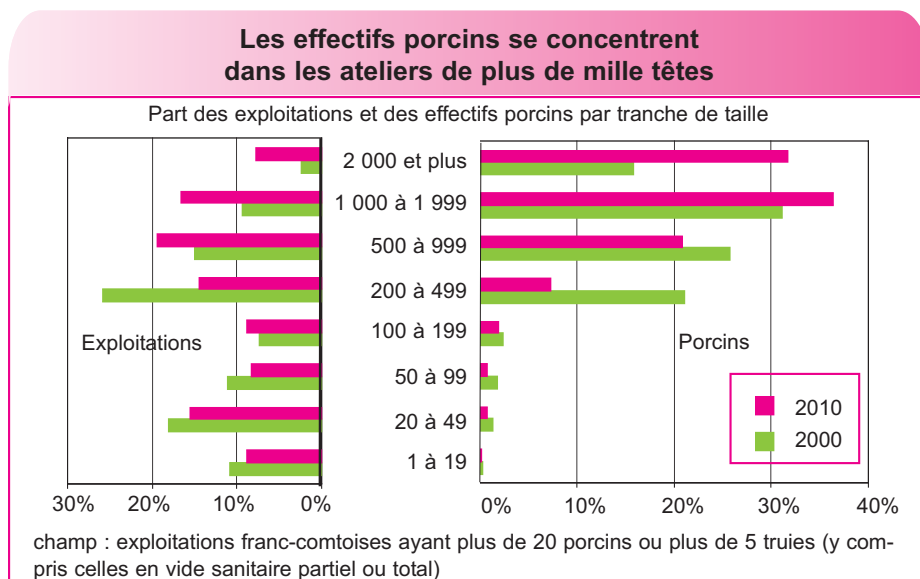
* : tous les astérisques renvoient à la méthodologie et aux définitions page 5

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Le recul des effectifs porcins, de 12% entre 1988 et 2000, est donc freiné. De plus, cette tendance à la baisse est moins marquée qu'à l'échelle nationale (- 7%). En revanche, la diminution du nombre d'exploitations détenant des porcins est très nette : près de la moitié. Cela reste inférieur à la baisse de 63% observée en France.

Une production de montagne

L'élevage porcin franc-comtois s'est historiquement développé à proximité des fromageries. Il permet en effet de valoriser le lactosérum, plus communément appelé petit lait, coproduit de la fabrication des fromages. Encore aujourd'hui, une cinquantaine de fromageries au moins livrent tout ou partie de leur lactosérum à des porcheries¹. Ainsi, 15% à 20% du lactosérum produit régionalement servirait à l'alimentation porcine. C'est pourquoi 55% des porcins franc-comtois se trouvent en zone de piémont ou de montagne. Ces deux zones concentrent même 63% des porcs à l'en-



graissement. En revanche, l'activité de naissance, développée plus récemment, est majoritairement en zone de plaine, où se trouvent trois quarts des truies. En dix ans, les effectifs de porcs à l'engrais et de truies reproductrices ont décliné dans le Doubs et le Jura. Ils augmentent au contraire en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort.

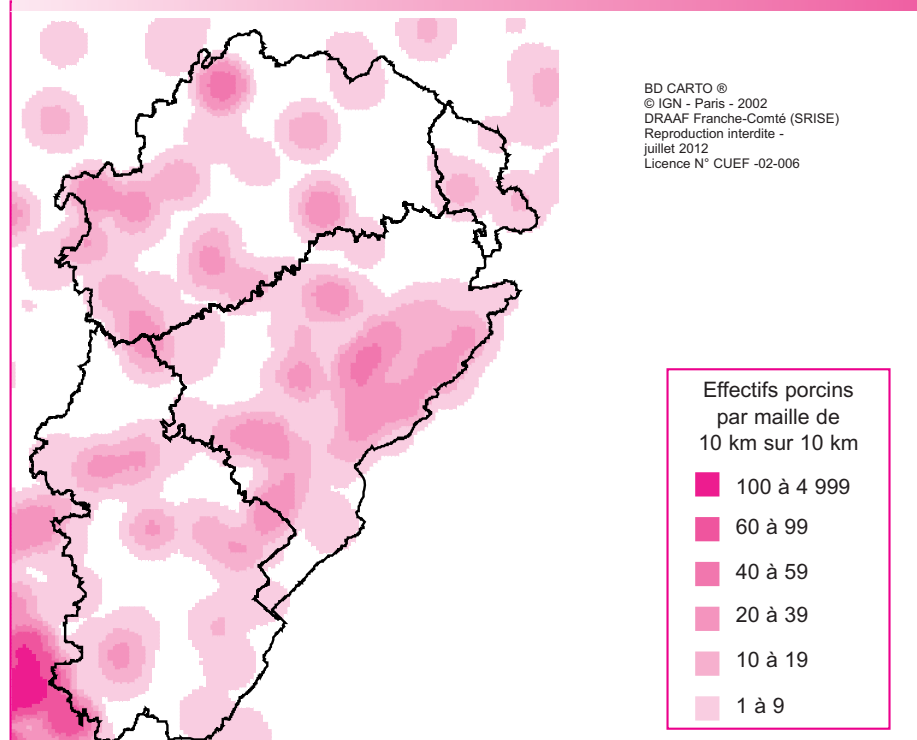
Les exploitations franc-comtoises ayant des porcins en détiennent en moyenne 300, soit 1,8 fois plus qu'en 2000. Les ateliers se sont donc agrandis, mais moins qu'à l'échelle nationale. En France, le cheptel moyen de porcins est de 620, 2,5 fois sa taille de l'an 2000.

Mais cette moyenne cache l'existence de deux catégories d'élevage. D'un côté, un peu plus de 200 petits élevages, dont la taille moyenne est de 4 porcins. Il s'agit d'ateliers d'appoint dans des exploitations agricoles souvent laitières ou d'élevages familiaux. Bien que marginal en termes de volumes de production (0,7% des effectifs porcins), cet élevage porcin familial reste plus présent en Franche-Comté qu'ailleurs (0,2% en France).

L'élevage familial demeure

De l'autre côté, des porcheries dont la production peut être considérée comme significative (plus de 20 porcins ou plus de 5 truies)*. A de rares exceptions près, ces 180 porcheries se trouvent dans des exploitations moyennes ou grandes*. Elles détiennent plus de 99% des porcins recensés dans la région.

Plus de 40% des porcins sont dans le Doubs

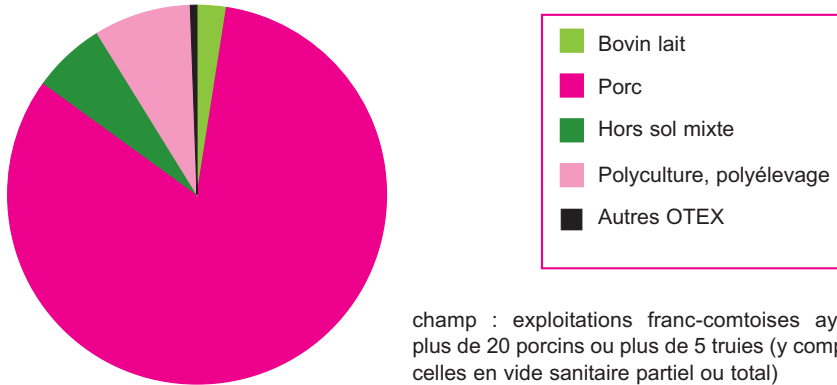


Source : Recensement agricole 2010

1 : tous les numéros renvoient à l'encadré sources page 5

La majorité des effectifs porcins se trouvent dans les exploitations spécialisées porcines

Part des effectifs porcins par Orientation technico-économique (OTEX)*



champ : exploitations franc-comtoises ayant plus de 20 porcins ou plus de 5 truies (y compris celles en vide sanitaire partiel ou total)

Source : Recensement agricole 2010

C'est uniquement à ces élevages que s'intéressera la suite de l'article.

Ils sont une centaine de moins qu'il y a dix ans, et la taille moyenne de leur cheptel est passée de 400 à 640 porcins. Les effectifs porcins se concentrent dans les ateliers de plus de mille têtes. Ces ateliers se trouvent dans leur grande majorité dans des exploitations spécialisées porcines, quelques uns étant sur des exploitations mixtes volailles-porcins ou de polyculture-polyélevage. Les porcheries de plus de mille têtes représentent un quart des ateliers et près de 70% du cheptel. En 2000, un peu plus d'un atelier sur dix se classait dans cette tranche, et leurs effectifs porcins cumulés représentaient un peu moins de la moitié de l'ensemble. Les effectifs de truies reproductrices se concentrent aussi dans ces grands ateliers. En 2000, moins de la moitié des truies s'y trouvaient, contre 92% en 2010.

Les effectifs franc-comtois de truies se sont réduits de 6% en dix ans, soit beaucoup moins qu'en France (- 21%). La réduction des effectifs nationaux de truies s'expliquent en partie par l'amélioration de la productivité (plus de porcelets par truie). En Franche-Comté, ce gain de productivité est peut-être un peu moindre. Mais aussi, la filière porci-

ne franc-comtoise s'est mobilisée pour maintenir le potentiel de production franc-comtois et notamment améliorer l'approvisionnement en porcelets en créant des maternités collectives. Car la filière est structurellement déficitaire en porcelets. La production porcine régionale est en effet historiquement tournée vers l'engraissement. Ainsi, les engraisseurs représentent en Franche-Comté 70% des élevages et deux tiers des porcs à l'engrais, contre 50% des élevages et un tiers des porcs en France. Cependant, si les engraisseurs sont toujours majoritaires, tant en nombre d'élevages qu'en nombre de porcs en engrais-

sement, c'est le système naisseur-engraisseur qui a progressé depuis 2000. Les naisseurs purs sont moins nombreux et détiennent moins de truies qu'il y a dix ans.

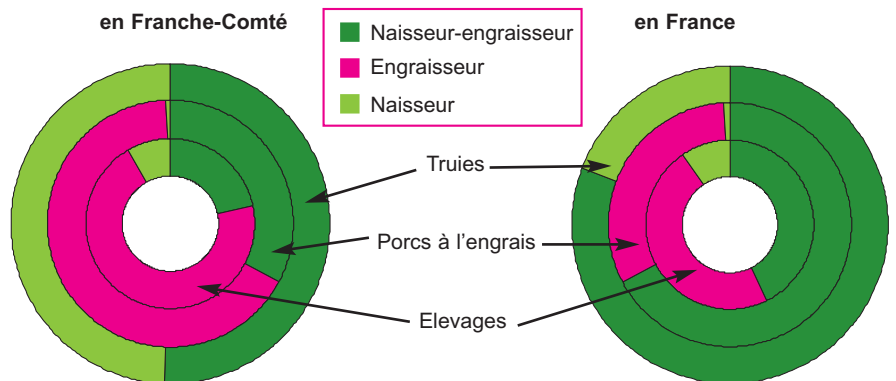
L'existence de maternités collectives se traduit par une fréquence relativement élevée du statut « société civile » parmi les exploitations spécialisées porcines. Du point de vue des statuts juridiques, les 85 élevages spécialisés porcins se distinguent d'ailleurs nettement des autres orientations technico-économiques.

Originalité des formes sociétaires

Les Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) et Exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) y sont peu représentés, tandis que plus d'une trentaine d'exploitations ont des statuts par ailleurs peu répandus, tels que « société civile », « société commerciale ou coopérative ». L'importance du statut « société commerciale ou coopérative » est une particularité de la Franche-Comté. Elle rend compte entre autres du lien entre fromageries et porcheries. En effet, plus d'une vingtaine de fromageries possèdent encore un atelier d'en-

Un élevage historiquement tourné vers l'engraissement

Part des trois systèmes naisseur-engraisseur, engraisseur et naisseur dans les effectifs de porcins



champ : exploitations franc-comtoises ayant plus de 20 porcins ou plus de 5 truies (y compris celles en vide sanitaire partiel ou total)

Source : Recensement agricole 2010

graissement pour valoriser leur lactosérum. Dans l'ensemble des élevages détenant des porcins (toutes orientations y compris les spécialisés porcins), les exploitants individuels sont majoritaires. Mais leur part est faible, 29% contre 67% dans l'ensemble des exploitations franc-comtoises et 51% des moyennes et grandes.

A la lumière de l'importance de ces formes sociétaires, on comprend mieux la part non négligeable des chefs d'exploitation salariés de leur exploitation. Un chef d'exploitation spécialisée porcine sur cinq est dans ce cas là. D'une façon générale, le travail salarié tient une place importante dans les exploitations spécialisées porcines, quel que soit le statut adopté. Tous statuts confondus, près de la moitié du travail est fourni par des salariés, contre 11% pour l'ensemble des exploitations franc-comtoises.

Le salariat très présent

En moyenne, chaque exploitation spécialisée porcine nécessite le travail de 1,5 Unité de travail annuel (UTA)*. C'est 50% de plus qu'il y a dix ans. Cette augmentation est due à la croissance de la taille des exploitations. La productivité du travail, mesurée en nombre de porcins par UTA, a peu évolué en dix ans. Elle est passée de 716 porcins par UTA à 755 porcins par UTA. En 2010 elle est identique au ratio national.

Le lien historique avec les fromageries explique une forte proportion d'exploitations sans Surface agricole utilisée (SAU)*. Initialement les porcheries étaient déjà une production hors sol puisque destinée à valoriser le lactosérum. En 2010, une soixantaine d'exploitations soit un tiers de celles ayant une activité porcine significative n'ont pas de SAU. C'est le plus fort taux en France métropolitaine. Au niveau national moins d'une exploitation sur dix fonctionne ainsi. Dans la région ces structures sans SAU

sont toutes des exploitations porcines spécialisées. Les trois quarts sont localisées en zone de piémont ou de montagne. Or, dans ces zones, la culture de céréales, nécessaires à l'alimentation porcine, est peu pratiquée.

Sans surfaces, ces exploitations « exportent » la totalité de leurs effluents, qui sont épandus par les exploitations voisines, au premier rang desquelles les laitières. Les éleveurs laitiers représentent en effet les deux tiers des exploitations franc-comtoises important des effluents. La boucle est bouclée !

L'utilisation du lactosérum dans l'alimentation des porcs charcutiers, typique de la région, constitue un des points clefs des Indications géographiques protégées (IGP) de la région en produits porcins. Les IGP porc de Franche-Comté et saucisses de Morteau et de Montbéliard contribuent à une meilleure valorisation de la production porcine régionale. Près de 70 élevages se déclarent engagés dans ces démarches, dont une quinzaine également en label rouge. Ces élevages représentent plus de 60% des places de porcs en engraissement. Les cahiers des charges imposent une alimentation des porcs à base de lactosérum (15% à 35% de la ration en équivalent extrait sec).

Porc de petit lait

Les effluents générés sont donc plus liquides qu'avec une alimentation classique. Il n'est donc pas étonnant que les porcs à l'engrais de ces élevages soient plus souvent logés en caillebotis : 97% des places contre 80% pour les élevages hors de ces filières. Les bâtiments avec des caillebotis sont en effet mieux adaptés aux effluents très liquides. A l'opposé, avec ce type d'effluents, les systèmes avec litière sont surconsommateurs de paille, dont l'approvisionnement peut s'avérer délicat en zone de montagne.

Les ateliers où les porcs sont logés sur litière ou en plein air sont de plus petite taille. Ils se trouvent aussi plus souvent sur des exploitations non spécialisées porcines. Au sein des exploitations spécialisées porcines, le logement sur caillebotis, partiel ou intégral, est nettement majoritaire (96% des places).

Le caillebotis mode de logement principal

Cependant, celles qui commercialisent une partie de leurs produits porcins (viandes et/ou charcuteries) en circuit court logent plus fréquemment leurs porcs sur litière ou en plein air : 14% des places contre 2% pour celles commercialisant uniquement en circuit long. Pour ces éleveurs, l'utilisation de ces modes de logement pourrait correspondre autant à un choix technique que commercial. En effet, à tort ou à raison, les logements sur litière et plein air bénéficient d'une très bonne image auprès des consommateurs. Et c'est dans la relation de proximité éleveur-consommateur qu'elle est susceptible d'être le mieux valorisée.

Dans l'ensemble, les modes de logement des porcs à l'engrais en Franche-Comté diffèrent toutefois peu de ceux utilisés par les autres éleveurs français. Neuf places sur dix sont en caillebotis. 8% des places sont en litières paillées et sciures, soit 1 point de plus qu'à l'échelle nationale.

Une fois les porcs produits, reste à les valoriser le mieux possible, tant en viandes fraîches qu'en charcuteries. Pour ce faire, l'amont agricole s'est fortement impliqué dans l'aval, via la coopérative Franche-Comté Elevage et l'abattoir spécialisé porcine de Valdahon. Environ 200 000³ porcs charcutiers sont produits annuellement dans la région, et près de 250 000⁴ porcs sont abattus par l'ensemble des abattoirs franc-comtois. La Franche-Comté peut donc se prévaloir d'offrir des débouchés à sa production porcine. ■

Méthodologie

La présente publication porte sur les exploitations agricoles ayant des effectifs porcins ou des capacités d'élevage porcine, l'atelier pouvant être en vide sanitaire le jour du passage de l'enquêteur.

Pour les besoins de l'étude, le champ a ensuite été restreint aux exploitations ayant une activité porcine que l'on peut considérer comme significative. Il s'agit des exploita-

tions détenant au moins 20 porcins ou au moins 5 truies. Les capacités d'élevage ont aussi été prises en compte pour gommer les effets d'un vide sanitaire éventuel sur les effectifs.

Les systèmes d'élevage naisseur, naisseur-engraisseur et engraisseur sont définis en fonction des différentes catégories de porcins présents sur l'exploitation. Les ate-

liers naisseurs sont ceux où l'effectif de truies est supérieur à la moitié de l'effectif de porcs à l'engrais. Les ateliers naisseurs-engraisseurs sont ceux détenant des truies mais dont l'effectif de porcs à l'engrais représente plus du double de celui des truies. Les ateliers engraisseurs sont ceux n'ayant aucune truie.

Définitions

■ **Exploitation agricole** : l'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et répond à certains critères. L'exploitation agricole atteint une certaine dimension. En production porcine, le seuil est fixé à une truie mère ou 5 porcs produits durant la campagne. Des effectifs inférieurs ont néanmoins pu être recensés dans les exploitations dépassant les seuils pour d'autres produits (par exemple, 1 ha de SAU ou 1 vache laitière). La gestion courante d'une exploitation agricole est indépendante de toute autre unité. Ainsi, plusieurs ateliers porcins appartenant à une même entreprise mais dont le fonctionnement est indépendant sont considérés comme autant d'exploitations agricoles.

■ **OTEX** : orientation technico-économique. Elle est déterminée à partir de la contribution des différentes surfaces et catégories animales à la PBS de l'exploitation. Une exploitation est dite spécialisée porcine si sa PBS globale résulte, pour au moins les deux tiers, de l'activité porcine.

■ **PBS** : production brute standard. Les sur-

faces agricoles et les cheptels sont valorisés, pour chaque exploitation, selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS traduit un potentiel de production des exploitations permettant de les classer selon leur dimension économique. Ainsi, la PBS des petites exploitations est inférieure à 25 000 €, celle des moyennes exploitations est comprise entre 25 000 € et 100 000 € et celle des grandes exploitations est supérieure à 100 000 €. La contribution des différentes productions à la PBS d'une exploitation permet de déterminer l'orientation technico économique de cette dernière.

■ **Porcins** : les effectifs recensés sont ceux des animaux présents. Les porcins regroupent trois catégories :

Truies : truies reproductrices de 50 kg et plus, y compris cochettes de renouvellement, truies de réforme exclues.

Porcelets : porcelets, y compris post-sevrage, non entrés en atelier d'engraissement

Porcs à l'engrais, porcs en engraissement : jeunes porcs de 20 à 50 kg entrés en bâti-

ment d'engraissement et autres porcs de 50 kg et plus (y compris verrats et truies de réforme)

■ **SAU** : superficie agricole utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes.

■ **UGB** : unité gros bétail. Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. Les coefficients sont calculés selon l'alimentation des animaux. L'UGB utilisée dans la présente publication est l'unité gros bétail alimentation totale (UGBTA), qui compare les animaux selon leur consommation totale, herbe, fourrage et concentrés. Par exemple, une vache laitière = 1,45 UGBTA, une truie = 0,210 UGBTA, un porcelet = 0,080 UGBTA et un porc = 0,380 UGBTA.

■ **UTA** : unité de travail annuel, mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière.

Sources

Toutes les données de l'article sont issues des recensements agricoles 2000 et 2010, sauf :

1 : estimation d'après enquête annuelle laitière 2010 et BeviFranc-Interporc

2 : fédérations départementales des coopératives laitières du Doubs et du Jura

3 : statistique agricole annuelle 2010

4 : DIFFAGA 2010

Suivez l'actualité du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service Régional de l'Information Statistique et Économique

191, rue de Belfort - Immeuble Orion - 25043 BESANÇON CEDEX Tél. : 03 81 47 75 50 - Fax : 03 81 47 75 05

■ Directeur : Pascal WEHRLÉ

■ Rédaction : Kristina FRETIERE

■ Dépôt légal : à parution

■ Prix : 4,50 Euros

■ Directeur de la publication : Florent VIPREY

■ Composition : Marie-Claire PETIT-MAIRE

■ ISSN : 0246-1803

■ © Agreste 2012

recensement
agricole
2010

Chiffres-clés de l'élevage porcin en Franche-Comté

		Franche-Comté			France métropolitaine		
		2000	2010	Evolution 2000/2010	2000	2010	Evolution 2000/2010
Comparaison en ayant/avec activité porcine "significative"	nombre d'exploitations ayant des porcs effectifs de porcs	712	388	- 46%	59 549	22 286	- 63%
	effectif moyen	118 309	116 496	- 2%	14 869 720	13 818 410	- 7%
		166	300	+ 81%	250	620	+ 148%
	nb d'exploitations >= 5 truies ou 20 porcs effectifs de porcs dans ces exploitations	287	180	- 37%	19 963	13 434	- 33%
	116 691	115 674	- 1%	14 771 688	13 791 602	- 7%	
	407	643	+ 58%	740	1 027	+ 39%	
		2000	2010	Part dans l'ensemble en 2010	2000	2010	Part dans l'ensemble en 2010
Système d'élevage	nb d'exploitations >= 5 truies ou 20 porcs engraisseur	196	126	70%	7 726	6 264	46%
	naisseur	46	15	8%	4 486	1 303	10%
	naisseur-engraisseur	45	39	22%	7 751	5 867	44%
	effectifs porcs engraisseur	77 504	63 038	54%	3 407 702	3 220 780	23%
	naisseur	13 474	11 287	10%	1 240 757	717 968	5%
	naisseur-engraisseur	25 713	41 349	36%	10 123 229	9 852 854	72%
Orientation technico-économique	nb d'exploitations >= 5 truies ou 20 porcs spécialisées porcines	287	180	100%	19 963	13 434	100%
	autres orientations	134	85	47%	7 718	6 184	46%
	effectifs porcs	153	95	53%	12 245	7 250	54%
	spécialisées porcines	94 995	95 663	83%	10 379 557	10 449 997	76%
	autres orientations	21 696	20 011	17%	4 392 131	3 341 605	24%
Statut	nb d'exploitations >= 5 truies ou 20 porcs individuel	287	180	100%	19 963	13 434	100%
	GAEC	128	52	29%	10 494	4 541	34%
	EARL	68	46	26%	3 882	2 690	20%
	autre société civile	31	42	23%	4 249	4 689	35%
	société commerciale ou coopérative	1	12	7%	824	1 029	7%
	autres statuts	10	24	13%	320	383	3%
	effectifs porcs	49	4	2%	194	102	1%
	individuel	116 691	115 674	100%	14 771 688	13 791 602	100%
	GAEC	32 581	22 604	19%	4 758 759	2 471 235	18%
	EARL	27 577	21 691	19%	3 480 134	2 638 935	19%
	autre société civile	12 136	20 756	18%	4 126 797	5 417 631	39%
société commerciale ou coopérative	s	23 590	20%	1 574 888	2 160 720	16%	
autres statuts	r	25 053	22%	728 526	1 042 521	8%	
	39 433	1 980	2%	102 584	60 560	ε	
Taille	nb d'exploitations >= 5 truies ou 20 porcs	287	180	100%	19 963	13 434	100%
	1 à 19	31	16	9%	853	538	4%
	20 à 49	52	28	16%	1 689	863	6%
	50 à 99	32	15	8%	1 332	645	5%
	100 à 199	21	16	9%	2 027	973	7%
	200 à 499	74	26	14%	4 995	2 955	22%
	500 à 999	43	35	19%	4 094	2 620	20%
	1 000 à 1 999	27	30	17%	3 460	3 019	22%
	2 000 et plus	7	14	8%	1 513	1 821	14%
	effectifs porcs	116 691	115 674	100%	14 771 688	13 791 602	100%
	1 à 19	347	204	ε	9 375	5 604	ε
	20 à 49	1 586	933	1%	53 534	27 040	ε
	50 à 99	2 226	891	1%	95 190	45 041	ε
	100 à 199	2 919	2 238	2%	294 254	141 637	1%
	200 à 499	24 587	8 485	7%	1 666 545	1 012 624	7%
	500 à 999	30 080	24 199	21%	2 930 480	1 883 829	14%
	1 000 à 1 999	36 402	42 090	36%	4 787 774	4 314 923	31%
2 000 et plus	18 544	36 634	32%	4 934 536	6 360 904	46%	

s : secret statistique - r : réserve - ε : <0,5%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010